

REVUE DE PRESSE

14 novembre 2020 – 27 novembre 2020

Enseignants, chercheurs et doctorants

MoneyVox

26 novembre 2020

Avec Jézabel Couppey-Soubeyran, maîtresse de conférences en sciences économiques

Coronavirus : les effets pervers du prêt garanti par l'Etat

Le prêt garanti par l'Etat ou PGE doit permettre aux professionnels de couvrir leur perte de chiffre d'affaires durant la crise. Mais ce dispositif n'est pas sans danger pour les entreprises elles-mêmes et les finances publiques.

Le prêt garanti par l'Etat ou PGE est l'une des mesures emblématiques prises dès mars par le gouvernement pour soutenir les entreprises impactées par le confinement. L'idée : leur permettre de faire un crédit à des conditions avantageuses pour combler leurs pertes et continuer à assumer leurs charges. Ce PGE complète d'autres dispositifs destinés, aussi, à aider les entreprises à traverser la crise, comme le chômage partiel indemnisé par l'Etat, le fonds de solidarité ou encore le report des charges sociales et fiscales.

Accessible jusqu'au 30 juin 2021, le PGE peut être accordé par les banques ou, depuis mai, par certaines plateformes de crowdfunding (October, PretUp, Unilend, GwenneG ou encore Credit.fr). Le montant de cet emprunt est plafonné. Il ne peut pas dépasser 3 mois du chiffre d'affaires réalisé en 2019 ou 2 ans de masse salariale pour les entreprises jugées innovantes ou lancées courant 2019.

[Lien vers l'article](#)

L'Express

26 novembre 2020

Avec Elie Tassel, doctorant en droit international et comparé

L'Union européenne doit abandonner le vote à l'unanimité pour contrer ses membres "illibéraux"

AUX MÊMES CAUSES, LES MÊMES EFFETS. Les discussions au Conseil européen sur le budget pluriannuel (2021-2027) butent sur l'obstacle que le plan de relance proposé par la Commission européenne, en mai dernier, a rencontré : le refus de la Hongrie et la Pologne de voter la clause conditionnant le versement des subventions au respect de l'Etat de droit. Les représentants de ces deux pays s'en tiennent inlassablement à la même rhétorique : la clause leur serait directement adressée, l'Union européenne (UE) empiéterait sur leurs domaines de compétences et menacerait leur souveraineté.

[Lien via Europresse](#)

La Croix

25 novembre 2020

Avec Jézabel Couppey-Soubeyran, maîtresse de conférences en sciences économiques

Peut-on annuler la dette publique liée au Covid-19 ?

Preuve que « le 'quoi qu'il en coûte'n'a pas été qu'une formule, mais des actes et une réalité », Emmanuel Macron a promis, le 24 novembre, de nouvelles aides à certains commerçants et aux jeunes en difficulté. Mais le mantra présidentiel, répété à chaque allocution depuis le début de l'épidémie de Covid-19, est aussi une ardoise.

Alors que le pays n'est toujours pas sorti de son deuxième confinement, la crise consécutive au Sras-CoV-2 a déjà coûté 186 milliards d'euros aux finances publiques. De quoi augurer une dette proche des 120 % de la production annuelle (PIB) fin 2020.

[Lien vers l'article](#)

Les Echos Start

24 novembre 2020

Avec Nicole Maggi-Germain, enseignante-chercheuse en droit social

Ils sont en 100 % télétravail depuis mars et n'en peuvent plus

« Quand on m'a annoncé mi-mars que je passais en 100 % télétravail, j'étais super contente. Je pensais que ça ne durerait pas longtemps. Huit mois plus tard, c'est devenu pesant », explique Morgane, 27 ans. Depuis le 16 mars, date marquant le début du premier confinement, cette assistante de direction dans une grande entreprise a remis les pieds au bureau seulement une journée.

Au départ, la jeune femme apprécie ses semaines de télétravail. Cela lui permet de passer plus de temps avec son copain, en arrêt à cause d'un accident du travail. Tous deux sont confinés dans leur appartement de 45 mètres carrés à Paris. Mais au fil des semaines, l'enthousiasme des débuts s'effrite. Le télétravail, couplé à la vie à deux, devient éprouvant. « On a l'impression de se marcher dessus et on s'est rendu compte que nous n'étions pas faits pour être 24h/24 ensemble. » Elle espérait que le premier déconfinement soit synonyme de retour en présentiel, au moins ponctuel. Ce ne sera pas le cas, son entreprise ne voulant prendre aucun risque.

[Lien vers l'article](#)

JDD.fr

24 novembre 2020

Avec Marta Torre-Schaub, directrice de recherche à l'ISJPS

L'Etat mis en demeure pour inaction climatique : pourquoi la décision du Conseil d'État fera date

Marta Torre-Schaub, directrice de recherche CNRS, juriste et spécialiste du changement climatique et du droit de l'environnement et la santé, à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, analyse la récente décision du Conseil d'État qui, saisi en janvier 2019 par la commune de Grande-Synthe (Nord), a donné trois mois à l'Etat pour justifier de ses actions en matière de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre.

Souvenez-vous : après avoir déposé un recours gracieux - resté sans réponse - en novembre 2018 auprès du gouvernement pour demander à la France d'intensifier sa lutte contre le changement climatique, Damien Carême, le maire de Grande-Synthe, une commune des Hauts-de-France particulièrement exposée aux risques de submersion marine et d'inondation, avait décidé de saisir le Conseil d'État. Sa plainte auprès de la haute juridiction visait "l'inaction climatique" des dirigeants français.

[Lien vers l'article](#)

Philosophie Magazine

24 novembre 2020

Avec Xavier Dupre De Boulois, professeur des universités en droit public

L'État de droit, c'est quoi ?

L'Union européenne est le théâtre d'un bras de fer. Alors que le plan de relance européen de 750 milliards d'euros, constitué pour aider les économies nationales à surmonter la crise sanitaire, est soumis au vote des États membres, deux d'entre eux y opposent un veto ferme : la Hongrie et la Pologne. En cause, la clause de conditionnalité de cette aide de l'Europe au respect de l'État de droit – une clause qui vise directement ces deux pays.

Si, à la lumière de cette crise, la notion d'État de droit apparaît comme le socle du projet de construction européenne, elle ne semble pas même faire consensus en France. Certains entonnent la rengaine selon laquelle l'État de droit nous empêcherait aujourd'hui de prendre à bras le corps la menace terroriste, tandis que d'autres s'inquiètent, au contraire, de son escamotage à petit feu par des états d'urgence successifs.

[Lien vers l'article](#)

Le Monde

24 novembre 2020

Avec Francis Kessler, maître de conférences en droit privé

Les frais du télétravail, un cheval de bataille pour les syndicats

Mobilier, fournitures de bureau, connexion Internet, forfait téléphonique, électricité, chauffage... Les entreprises sont-elles tenues de rembourser les frais engendrés par le télétravail ? C'est une des questions qui animent les négociations en cours entre les partenaires sociaux pour établir un accord national interprofessionnel destiné à mieux encadrer le travail à distance qui, depuis la crise causée par le Covid-19, s'est imposé aux entreprises.

Pour les syndicats, la prise en charge des frais relève du bon sens, alors même que les entreprises font des économies grâce au télétravail : « PSA, par exemple, va faire des gains énormes sur l'immobilier, c'est un rapport de force où ils n'ont pas le choix de rembourser de nombreux frais. Mais beaucoup d'entreprises ne considèrent pas vraiment cela comme un dû... », observe Béatrice Clicq, secrétaire confédérale de Force ouvrière.

[Lien via Europresse](#)

The Conversation

23 novembre 2020

Avec Marta Torre-Schaub, directrice de recherche à l'ISJPS

Plainte de Grande-Synthe pour inaction climatique : pourquoi la décision du Conseil d'État fera date

Souvenez-vous : après avoir déposé un recours gracieux – resté sans réponse – en novembre 2018 auprès du gouvernement pour demander à la France d'intensifier sa lutte contre le changement climatique, Damien Carême, le maire de Grande-Synthe, une commune des Hauts-de-France particulièrement exposée aux risques de submersion marine et d'inondation, avait décidé de saisir le Conseil d'État. Sa plainte auprès de la haute juridiction visait « l'inaction climatique » des dirigeants français.

Ce jeudi 19 novembre 2020, le Conseil lui a répondu, avec une décision historique, première en France. Selon cette décision, le gouvernement dispose de 3 mois pour justifier que la trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre à laquelle il s'est engagé à l'horizon 2030 pourra être respectée, le Conseil d'État rappelant que :

[Lien vers l'article](#)

Tourmag.com

23 novembre 2020

Avec Jean-Michel Tobelem, professeur associé à l'université

Futuroscopie : musées, des évolutions plus que des révolutions

Locomotives de nombreuses destinations touristiques, les musées ont été fortement affectés par la pandémie. Portes closes, ils ont cependant tenté de garder un lien virtuel avec leurs clientèles. A l'heure où la reprise n'est pas évidente, nous avons demandé à Jean Michel Tobelem, professeur associé à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, directeur d'Option Culture, de faire le point sur le secteur.

Futuroscopie - Vous êtes un spécialiste des musées : sur le plan quantitatif va-t-on vers un "plus de musées" ou des vers une diminution et des fusions ?

JM Tobelem : A l'échelle mondiale, le nombre de musées va progresser dans les régions les moins bien pourvues à ce jour, comme en Afrique ; ou bien dans celles qui se fixent des objectifs élevés de création de nouveaux établissements, comme en Chine ou au Moyen-Orient.

[Lien vers l'article](#)

La Croix

23 novembre 2020

Avec Arnaud Gossement, professeur associé à l'université

Un « délit d'écocide » pour mieux prévenir les atteintes à l'environnement

Explication Si le gouvernement n'entend pas légiférer sur un «?crime d'écocide?», il a annoncé, dimanche 22 novembre, la création de délits aggravant les peines en cas de dégradation de l'environnement. Une avancée, à condition que les moyens de contrôle - qui manquent cruellement - suivent.

Pour sa rencontre, lundi 23 novembre, avec la Convention citoyenne sur le climat, le gouvernement n'est pas venu les mains vides. Certes, il n'a pas retenu sa proposition de « crime d'écocide » - dès juin 2020, Emmanuel Macron l'avait écartée, en soulignant qu'un tel principe ne pouvait être repris en droit français. La rédaction était « trop imprécise, ce qui la rendait potentiellement inconstitutionnelle », a justifié Barbara Pompili, ministre de la transition écologique, dans Le Journal du dimanche du 22 novembre.

[Lien via Europresse](#)

France inter

21 novembre 2020

Avec Loïc Blondiaux, professeur de science politique

La démocratie et la citoyenneté à l'épreuve du coronavirus avec Loïc Blondiaux

Comment promouvoir la participation citoyenne dans un contexte d'urgence sanitaire ? Débat avec Loïc Blondiaux, professeur de sciences politiques à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne, spécialiste des questions de démocratie.

[Lien vers l'émission](#)

Elle Mag

20 novembre 2020

Avec Marie Buscatto, professeure des universités en sociologie

Cherchez le garçon

[Lien via Europresse](#)

La Croix

20 novembre 2020

Avec Khadija Moshen-Finan, spécialiste du Maghreb et enseignante à l'université

Le conflit se ravive au Sahara occidental

Les faits De nouveaux échanges de tirs ont été observés, dans la nuit du 16 au 17 novembre, entre le Front Polisario et l'armée marocaine, au Sahara Occidental.

L'ONU a confirmé que des échanges de tirs avaient eu lieu entre les troupes marocaines et les indépendantistes du Front Polisario dans la nuit du 16 au 17 novembre. Une escalade militaire inédite depuis la signature d'un cessez-le-feu en 1991, mettant fin à 16 ans de guerre entre les deux opposants.

Le 21 octobre dernier, la frontière séparant la Mauritanie du Sahara Occidental a été bloquée par le Front Polisario, dans la zone tampon de Guerguerat - zone démilitarisée, sous le contrôle des casques bleus de l'ONU. Près de 200 routiers se sont ainsi retrouvés bloqués de part et d'autre de la frontière.

[Lien via Europresse](#)

Mediapart

20 novembre 2020

Avec Alexandre Duclos, chargé d'enseignement en philosophie

Pour répondre à notre effondrement

Le confinement a des conséquences dramatiques sur les étudiants. Dans une lettre à l'Administrateur provisoire de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, le sociologue Alexandre Duclos ne se résout pas au naufrage de la précarité et demande que les étudiants exilés de leur fac soient autorisés à reprendre certains cours. Publication de sa lettre, précédée d'un prologue.

Le confinement n'est pas seulement sanitaire. Il est politique, biopolitique. Comme il émane d'un pouvoir néolibéral, autoritaire et liberticide, il met les citoyens devant la seule chose que son idéologie et son gouvernement soient capables de produire : de l'inégalité. L'inégalité devant le confinement. Une inégalité sociale, économique, culturelle, morale. Une inégalité violente et nue. Une fabrique de la pauvreté, de la violence et de tous les complotismes dont le premier responsable est le pouvoir lui-même. Une fabrique, également, des révoltes qui se préparent, des révoltes qui sont déjà là. Les petits sont plus petits, les pauvres plus pauvres. Le droit de survie est accordé aux plus grands, aux plus gros, aux plus riches. Survie, sauvetage et prospérité. On le sait : les supermarchés sont bondés quand la petite librairie est fermée. Consommez des GAFAM, plus de l'opéra.

[Lien vers l'article](#)

France Culture

20 novembre 2020

Avec Pascal Ory, professeur émérite d'histoire contemporaine

Qu'est-ce qu'une nation ?

“Une nation est une âme, un principe spirituel. Deux choses qui, à vrai dire, n'en font qu'une, constituent cette âme, ce principe spirituel. L'une est dans le passé, l'autre dans le présent. L'une est la possession en commun d'un riche legs de souvenirs ; l'autre est le consentement actuel, le désir de vivre ensemble, la volonté de continuer à faire valoir l'héritage qu'on a reçu indivis.” Le 11 mars 1882, lors d'une conférence à la Sorbonne, c'est par ces mots qu'Ernest Renan tentait de donner une réponse à la question : “Qu'est-ce qu'une nation ?” Plus d'un siècle plus tard, l'historien Pascal Ory pose de nouveau cette question. Il y répond en proposant une perspective mondiale. De la Révolution d'Octobre à la pandémie de Covid-19, comment définir la nation ? L'international est-il l'opposé de la nation ? À l'ère des populismes et des fractures nationales, quel est l'avenir du concept de nation ?

[Lien vers l'article](#)

The Conversation

20 novembre 2020

Avec Philippe Huneman, directeur de recherche à l'IHPST

Podcast « Les mots de la science » : P comme peer review

Anthropocène, coronavirus, intelligence artificielle, essentialisation, décroissance... Ce jargon vous dit quelque chose, bien sûr ! Mais nous utilisons parfois, souvent, ces mots sans bien savoir ce qu'ils veulent dire. Dans l'émission Les mots de la science, nous revenons donc sur l'histoire et le sens de ces mots clés avec des chercheuses et chercheurs capables de nous éclairer.

L'épisode du jour est dédié à la notion de peer review, l'évaluation par les pairs. Celle-ci constitue un aspect central de la démarche scientifique, puisque c'est en quelque sorte le test de qualité des recherches effectuées dans tous les domaines. Il est donc crucial de comprendre le peer review au moment où nous traversons une crise sanitaire inédite et où nous sommes beaucoup plus exposés à la parole d'experts. Savoir comment fonctionne « l'évaluation par les pairs » permet en effet de comprendre qui est légitime aux yeux de la communauté scientifique et selon quels critères.

[Lien vers l'article](#)

Presseagence.fr

19 novembre 2020

Avec plusieurs professeurs de l'université

LYON : L'expérience des Jéco 100 % digitales, un pari en passe d'être gagné

La conférence Faut-il choisir entre solidarité et efficacité, en particulier, a rassemblé plus de 1 500 personnes.

L'événement, 100 % digital cette année, dure trois jours, du mardi 17 novembre au jeudi 19 novembre.

Les Journées de l'Économie sont accessibles à tous, gratuitement. Pour suivre les conférences en retransmission directe, il suffit de s'inscrire ici : <http://jeco-numerique.org>. Sur les pages « conférences » du site www.journeeseconomie.org, des liens très visibles sont proposés pour rejoindre les conférences en direct ou retrouver les présentations des intervenants et des tribunes reliées. L'ensemble des canaux de diffusion sur les réseaux sociaux sont reliés au site Jéco (Facebook, Twitter, LinkedIn).

[Lien vers l'article](#)

La Croix

19 novembre 2020

Avec Arnaud Gossement, professeur associé

Climat, le Conseil d'État veut savoir si le gouvernement suit la bonne trajectoire

Explication Saisi par la ville de Grande-Synthe, le Conseil d'État a ordonné jeudi 19 novembre un « supplément d'instruction » pour s'assurer que l'action du gouvernement est compatible avec ses engagements climatiques. En application de l'accord de Paris, le code de l'énergie prévoit une baisse de 40 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030.

La ville de Grande Synthe (Nord), fortement exposée aux effets du dérèglement climatique, ainsi que son ancien maire, Damien Carême, ont saisi le Conseil d'État à la suite du refus du gouvernement d'accéder à leurs demandes : prendre toutes les mesures utiles pour infléchir la courbe des émissions de gaz à effet de serre (afin de respecter l'accord de Paris) et des mesures d'adaptation immédiates au changement climatique en France.

[Lien via Europresse](#)

Le Monde du Droit

19 novembre 2020

Avec Denys Simon, professeur émérite de droit

Le Club des juristes publie son rapport en faveur d'un modèle européen de la compliance

Présidée par l'ancien Premier ministre Bernard Cazeneuve, la *commission « Pour un droit européen de la compliance » du Club des juristes recommande d'harmoniser le droit européen en matière de lutte contre la corruption en adoptant un paquet anticorruption composé de trois directives et d'insérer des clauses anti-corruption dans les actes de droit européen dérivé. Elle propose également d'achever le modèle français de la compliance en matière de lutte contre la corruption mis en place par la loi Sapin 2 (Loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique). Au total, ce sont 21 recommandations qui sont présentées afin de renforcer les acquis nationaux et européens en matière de compliance.

[Lien vers l'article](#)

Le Figaro

18 novembre 2020

Avec Benoît Rossignol, maître de conférences en histoire

Marc Aurèle de Benoît Rossignol, l'insaisissable

Pour un empereur romain, être diffusé en livre de poche 1900 ans après sa naissance est un titre de gloire exceptionnel. Si Marc Aurèle reste gravé dans les mémoires, c'est parce qu'il a encore des lecteurs. Le pouvoir passe, la philosophie reste. Mais cet assoiffé de sagesse qui trônait au sommet de la société fut aussi un homme d'action, un empereur-soldat qui combattit avec acharnement les peuples germaniques aux frontières de l'empire. Ce qui ne l'empêcha pas de travailler sans relâche à ses célèbres *Écrits* pour lui-même. Il incarne l'idéal, depuis Platon, du philosophe souverain. Ce n'est pas un hasard si, au XVI^e siècle, la statue de Marc a été choisie pour trôner au cœur de la place du Capitole. Pourtant, par-delà une proximité apparente, ce personnage nous est plus éloigné et étranger que nous pouvons le penser. C'est ce que tend à montrer Benoît Rossignol, maître de conférences à Paris 1 Panthéon-Sorbonne, dans une biographie aussi substantielle que stimulante.

[Lien via Europresse](#)

20 minutes

18 novembre 2020

Avec Emmanuel Dreyer, professeur des universités en droit

Les journalistes ont-ils désormais interdiction de filmer la dispersion des manifestations ?

La soirée a été marquée par des jets de gaz lacrymogènes et des heurts entre les manifestants et les forces de l'ordre, mardi, à l'issue d'un rassemblement à proximité de l'Assemblée nationale contre la proposition de loi controversée sur la « sécurité globale ». La manifestation, à l'appel de plusieurs organisations de journalistes et d'association de défense des droits de l'Homme, a également été marquée par la présence de « gilets jaunes », qui fêtaient par la même occasion leur deuxième année d'existence.

Fait inédit, plusieurs vidéos diffusées sur les réseaux sociaux ont montré que les forces de l'ordre demandaient aux journalistes présents au moment de la dispersion du rassemblement de quitter les lieux, au même titre que les manifestants. Au moins deux journalistes, une photographe de Taranis News, et un journaliste de France 3 Ile-de-France, ont été placés en garde à vue mardi soir. Au total, 33 personnes ont été interpellées, a fait savoir la préfecture de police.

[Lien vers l'article](#)

Dalloz Actualités

18 novembre 2020

Avec Loïc Cadiet, professeur des universités en droit

Open data : la Cour de cassation relève le défi mais interroge l'avenir

L'une des missions traditionnelles de la Cour de cassation est la diffusion de la jurisprudence. Au regard des enjeux attachés à l'open data¹, c'est-à-dire à une diffusion généralisée des décisions de la justice judiciaire, la Cour de cassation vient légitimement d'être désignée responsable de cette diffusion, par le décret n° 2020-797 du 29 juin 2020 relatif à la mise à la disposition du public des décisions des juridictions judiciaires et administratives.

L'objectif de l'open data est d'assurer de façon effective et exhaustive la mise à disposition du public des décisions de justice, alors que moins de 1 % des décisions des tribunaux de première instance et des cours d'appel sont disponibles en ligne sur le site Légifrance.

[Lien vers l'article](#)

Médiapart

18 novembre 2020

Avec Esther Cyna, enseignante en histoire

Les combats pour l'égalité à l'école aux États Unis

Comment les combats pour l'égalité à l'école aux États-Unis ont-ils évolué après le mouvement pour les droits civiques ?

Cette présentation examine l'articulation des concepts de "race" et de justice économique dans les luttes pour l'égalité des chances dans les écoles publiques des États-Unis de 1954 à 2000. L'héritage de la ségrégation raciale, qui assignait les élèves à certaines écoles selon leur couleur de peau, continue de structurer les systèmes scolaires étasuniens sous de nombreux aspects, notamment dans le financement des écoles et la gouvernance des districts scolaires. Encore aujourd'hui, les mobilisations et mouvements militants se heurtent aux structures de systèmes scolaires créés pour renforcer la ségrégation et les inégalités sociales.

[Lien vers l'article](#)

France Culture

17 novembre 2020

Avec Camille Chaserant, maîtresse de conférences en sciences économiques et directrice adjointe du CES

Une histoire des professions libérales

La crise pandémique a mis sur le devant de la scène la médecine libérale. Peu équipés et en première ligne face aux malades du Covid-19, certains l'ont même payé de leur vie. Selon le dernier rapport de la Caisse autonome de retraite des médecins de France, ce sont 26 médecins de ville en activité qui sont décédés du Covid-19. En juin dernier, plus de 6 000 médecins libéraux avaient demandé une indemnisation d'arrêt de travail à la suite d'une contamination par le nouveau coronavirus.

C'est un coup de massue supplémentaire pour ces professionnels, qui vient s'ajouter à une politique de libéralisation et de déréglementation qui touche toutes professions libérales. L'année dernière, la réforme des retraites avait soulevé la colère des avocats et révélé les disparités et les fractures d'une profession tantôt roulant sur l'or, tantôt paupérisée.

[Lien vers l'article](#)

Huffpost

16 novembre 2020

Avec Patrick Eveno, professeur émérite

Pourquoi l'affaire Daval fascine autant les médias ?

MÉDIAS - Quarante et un médias étaient accrédités ce lundi 16 novembre pour suivre aux assises de Vesoul (Haute-Saône) les débuts du procès de Jonathann Daval. Une couverture médiatique inédite pour une affaire largement traitée par la presse dès la disparition d'Alexia Daval le 28 octobre 2017. Retour sur les raisons de cet emballement médiatique.

L'histoire de "Madame tout le monde"

Si le meurtre d'Alexia Daval fascine autant les médias c'est parce que les premiers éléments rendus publics font de cette affaire une histoire très concernante pour le public. Alexia, jeune femme de 29 ans, sans histoire, disparaît en faisant son jogging matinal. Un récit très banal qui aurait pu arriver à n'importe qui. "Ce qui marque c'est qu'une situation extraordinaire concerne tout d'un coup des personnes totalement ordinaires, aussi bien la victime que ses proches d'ailleurs", résume Jean-Marie Charon, sociologue des médias qui se souvient de la prise de parole rapide des parents d'Alexia.

[Lien vers l'article](#)

La Croix

16 novembre 2020

Avec Patrick Eveno, professeur émérite

Assemblée des supérieurs majeurs - Isabelle de Gaulmyn : “À la recherche de nouvelles formes de prise de décision collective”

Du 10 au 13 novembre 2020 s'est déroulée l'assemblée générale de la Conférence des religieux et religieuses de France (Corref) en visioconférence, au regard de la situation sanitaire liée à la crise du Covid. Après l'introduction de la présidente, Sr Véronique Margron, étaient proposés deux regards croisés sur l'Église et la société en ce temps de pandémie par Isabelle de Gaulmyn, journaliste, et le père Thierry Lamboley, sj.

Alors sincèrement, c'est un vaste sujet que vous m'avez proposé ! D'abord, et plutôt pour rire, cela m'a amusé que l'on demande à la laïque que je suis de traiter du monde, au religieux et prêtre qu'est Thierry de parler de l'Église... On aurait pu aussi faire l'inverse, et c'est bien la preuve que nous sommes encore tous empêtrés dans des schémas cléricaux !

[Lien via Europresse](#)

Médiapart

16 novembre 2020

Avec Paul Cassia, professeur des universités en droit public

Loi de programmation de la recherche : non à la pénalisation des blocages des campus

La loi de programmation de la recherche (LPR) en passe d'être définitivement adoptée le 17 novembre 2020 par l'Assemblée nationale s'annonçait, dès avant sa présentation formelle au Parlement en juillet 2020, catastrophique pour les établissements de l'enseignement public supérieur.

Trois mois plus tard, à l'issue de la discussion parlementaire menée, comme d'habitude sous le quinquennat Macron, en procédure dite « accélérée » devenue de fait la procédure de droit commun, et au surplus dans le contexte liberticide de l'état d'urgence sanitaire qui offre commodément un boulevard législatif pour encore plusieurs mois au pouvoir en place, il s'avère que la transposition par la LPR à ces établissements de la doctrine faisandée du macronisme – inchangée en dépit des annonces grandiloquentes faites devant des millions de téléspectateurs au moment des crises des gilets jaunes et du covid-19 – que sont le néolibéralisme économique et l'autoritarisme institutionnel, est en tous points pire que ce que l'on pouvait craindre.

[Lien vers l'article](#)

Gazette du Palais

15 novembre 2020

Avec Pascal de Vareilles-Sommières, professeur à l'EDS

Menace pour l'Université française

Le projet de loi de programmation de la recherche (LPR) en cours d'examen au Parlement fournit une nouvelle illustration de la figure du pot de terre frappé par le pot de fer : l'Université de service public à la française, creuset d'un pouvoir scientifique, est mise en pièces par le Gouvernement, son compagnon de voyage, détenteur du pouvoir de l'action politique, à l'aide du Parlement. Parmi les nombreuses mesures problématiques contenues dans ce texte, celles tendant à dépouiller le Conseil national des universités (CNU) de ses principales attributions régulatrices des recrutements universitaires font l'objet, dans ce libre-propos, d'une mise en perspective qui fait entrevoir au lecteur la chronique d'une mort annoncée de l'Université française de service public, au profit d'une activité de service de formation mercantile, d'intérêt privé, prête à fleurir sur le terreau composé par le texte projeté.

[Lien vers l'article](#)

AOC Média

16 novembre 2020

Avec Frédéric Sawicki et Olivier Nay, professeurs en Science politique à l'université

Sauver le Conseil national des universités pour préserver l'autonomie des universitaires

Adoptée le 9 novembre en Commission mixte paritaire, la Loi de programmation de la recherche (LPR) aborde la dernière ligne droite de son parcours législatif. Parmi ses dispositions, l'article 3 prévoit de restreindre la procédure de qualification par le Conseil national des universités, et d'autoriser donc les recrutements hors-CNU. L'objectif affiché est de favoriser l'apparition d'universités plus autonomes, libres et responsables. Dans la réalité, elle risque de démanteler le statut national des enseignants-chercheur, et donc d'attenter à l'autonomie et à l'exigence de la recherche.

Moneyvox

16 novembre 2020

Avec Jezabel Couppey-Soubeyran, maîtresse de conférences en Sciences économiques

Ma banque va-t-elle faire faillite ?

Le PIB de la France va chuter de 11% en 2020, prévoit le ministère de l'Economie, une récession 4 fois plus grave que celle de 2009 liée au choc des subprimes. Les banques sont-elles suffisamment armées pour faire face à cette crise économique sans précédent depuis la grande dépression de 1929 ?

De -1% envisagée début mars, la récession économique de la France va finalement atteindre 11% en 2020, d'après les dernières prévisions indiquées le 30 octobre par le ministre de l'Economie Bruno Le Maire. La contraction de l'activité, à cause de l'épidémie du coronavirus, est donc 4 fois plus importante que celle que la France avait connue en 2009 suite à la crise financière des subprimes. Si les prévisions gouvernementales se confirment, en 2020, la perte de richesse produite va donc s'élever à près de 270 milliards d'euros, autant de valeur ajoutée en moins pour les administrations et les entreprises. Avec à la clé, des conséquences désastreuses pour les banques.

[Lien vers l'article](#)

Marianne

15 novembre 2020

Avec Laurent Jeanpierre, professeur de Science politique à l'université

Deux ans de gilets jaunes : "Plus personne ne peut parler d'écologie sans évoquer la question sociale"

Deux ans après son lancement en novembre 2018, le mouvement des gilets jaunes semble au plus bas. Mais la mobilisation a laissé un héritage politique durable selon Laurent Jeanpierre, professeur de science politique à l'Université Paris 1.

La page est-elle tournée ? Deux ans après ses débuts, le 17 novembre 2018, le mouvement des gilets jaunes n'est plus que l'ombre de la vague qui avait déferlé sur les ronds-points et dans les rues des grandes villes. Les samedis de mobilisation et leurs maigres cortèges d'irréductibles sont désormais relégués à l'arrière-plan médiatique, loin de l'effervescence qui avait poussé Emmanuel Macron à annoncer des mesures d'urgence pour le pouvoir d'achat. Mais malgré cet effritement, le mouvement a laissé une empreinte durable sur le débat public selon Laurent Jeanpierre, professeur de science politique à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne et auteur d'*In Girum : Les leçons politiques des ronds-points* (La Découverte, 2019).

[Lien vers l'article](#)

Yahoo Actualités

15 novembre 2020

Avec Éric Fournier, maître de conférences en Histoire et civilisations

En France, l'inscription du Sacré-Cœur aux monuments historiques divise encore

Alors que la Commune de Paris s'apprête à célébrer ses 150 ans en mars prochain, la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) d'Ile-de-France et la Ville de Paris ont annoncé l'inscription prochaine du Sacré-Cœur aux monuments historiques. Une décision qui fait polémique, puisque la basilique symbolise encore pour beaucoup la revanche prise par les contre-révolutionnaires sur le peuple en quête de souveraineté populaire et de justice sociale.

Une « mauvaise lecture de l'histoire » enfin réparée ? Roselyne Bachelot, la ministre de la Culture, s'est félicitée dans les pages du Parisien de l'inscription du Sacré-Cœur au patrimoine. Lors de l'aboutissement de la procédure de classement, prévu en 2021, il sera protégé et pris en charge par l'État. Il rejoindra alors les 45 500 bâtiments inscrits ou classés en France monuments historiques.

[Lien vers l'article](#)

Le Journal du Dimanche

14 novembre 2020

Avec Thomas Clay, administrateur provisoire à l'université

TRIBUNE. "Il faut défendre le Conseil national des universités"

Quarante universitaires s'étonnent dans cette tribune de l'adoption d'un amendement autorisant les recrutements sans passer par le Conseil national des universités (CNU). Il s'agit selon eux d'un coup grave porté à cette instance et au monde de l'université.

L'attaque fut brève, mais le bilan est lourd... La commission mixte paritaire réunie le 9 novembre pour adopter le texte définitif de la loi de programmation pour la recherche (LPR) a retenu l'amendement qui, par la modification de l'article L. 952-6 et l'ajout d'un article L. 952-6-3 au code de l'éducation, autorise les universités à recruter des professeurs et des maîtres de conférences sans passer par l'instance nationale, c'est-à-dire le CNU (Conseil national des universités). Ce texte devrait donc figurer dans la loi qui sera adoptée définitivement par l'Assemblée nationale et le Sénat dans les jours qui viennent.

[Lien vers l'article](#)

Rfi

14 novembre 2020

Avec Khadija Mohsen-Finan, enseignante à l'université

Le Sahara occidental est-il sur le point de s'enflammer ?

C'est l'un des plus vieux conflits au monde, irrésolu depuis près de 50 ans ; le Sahara occidental, dont le Maroc et les indépendantistes du Polisario revendiquent la souveraineté. Une ancienne colonie espagnole récupérée pacifiquement par le roi Hassan II à la mort de Franco. En cause, une opération de l'armée marocaine, qui a annoncé vendredi avoir lancé une opération militaire dans la zone-tampon de Guerguerat pour restaurer le trafic routier à la frontière avec la Mauritanie. Le Front Polisario a décrété la fin du cessez-le-feu conclu en 1991 et repris les hostilités avec Rabat. Le Maroc a-t-il réellement violé le cessez-le-feu comme l'accuse le Front Polisario ? Décryptage de Khadija Mohsen-Finan, politologue spécialiste du Maghreb et du monde arabe, enseignante et chercheuse à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

[Lien vers l'article](#)

La Croix

14 novembre 2020

Avec Arnaud Gossement, professeur à l'École de Droit de la Sorbonne

Environnement : faut-il consacrer le principe de « non-régression » ?

Une nouvelle bataille juridique se joue, alors que des parlementaires ont saisi le Conseil constitutionnel sur la loi sur les néonicotinoïdes, ces pesticides très nocifs. L'enjeu ? Conférer au « principe de non-régression » une valeur constitutionnelle en matière d'environnement et de santé humaine.

[Lien vers l'article](#)

Vie de l'université

Archimag.com

24 novembre 2020

L'université est citée pour son appel à communication pour une journée d'étude sur la thématique : documents et données : l'université à l'ère de la transition numérique

L'université à l'ère de la transition numérique : appel à communication pour une journée d'étude autour des documents et des données

Accompagner la transition numérique des institutions pour garantir la préservation de leur patrimoine informationnel et les services rendus aux usagers est impératif. Car la transition numérique bouleverse en profondeur le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche : méthodes de traitement, conservation à long terme, valorisation des données (pédagogiques, administratives, de recherche, ressources des bibliothèques et centres de documentation, etc) et apport de ces nouvelles sources aux chercheurs...

Pour faire le point sur l'ensemble de ces sujets, le Service des archives et la Direction de la Recherche et de la Valorisation de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et l'Amue (Agence de mutualisation des universités et établissements) préparent une journée d'étude "Documents et données : l'université à l'ère de la transition numérique", organisée à Paris le 26 mai 2021.

[Lien vers l'article](#)

Le Maine Libre

22 novembre 2020

L'université est citée pour sa participation au dispositif d'aide au développement des compétences en français, destiné aux étudiants

Le Mans. À l'université, le retour des cours pour combler les lacunes en français

Quinze universités, dont Le Mans, ont mis en place un dispositif pour aider les étudiants de tous cursus à développer leurs compétences en français. Une matière que les étudiants avaient arrêtée en fin de première. Les cours continuent en distanciel pendant le confinement.

Dans le monde du travail aujourd'hui, on passe son temps à communiquer à l'écrit : rapports, notes de service, compte-rendu... même les demandes qui se faisaient autrefois par téléphone nécessitent désormais la rédaction d'un mail. L'écrit est partout, et c'est le premier contact qu'un étudiant aura avec son futur employeur, par le biais du CV et de la lettre de motivation, observe Patricia Olivier, enseignante de français au Mans.

[Lien via Europresse](#)

Le Parisien

19 novembre 2020

À propos de l'affaire de thèse plagiée à l'université

Accusé de plagiat pour son doctorat, Arash Derambarsh reste avocat... pour l'instant

Englué dans son affaire de thèse plagiée, Arash Derambarsh peut se réjouir d'une première victoire. Dans une décision rendue le 10 novembre, le conseil de l'ordre des avocats de Paris n'a pas prononcé sa suspension. Arash Derambarsh, le remuant élu de Courbevoie, également connu pour son implication dans la lutte contre le gaspillage alimentaire, demeure donc Maître Derambarsh. Pour le moment.

Le conseil de l'ordre s'est penché sur son cas après un signalement de l'université du 2 septembre. Le nouvel administrateur de Paris I Panthéon-Sorbonne informait le conseil de l'ordre de l'annulation de la thèse de doctorat d'Arash Derambarsh, décidée en juillet.

[Lien vers l'article](#)

Le Monde

17 novembre 2020

À propos de l'arrivée d'Agnès Roblot-Troizier au poste de directrice de l'école de droit de la Sorbonne

La déontologue de l'Assemblée nationale démissionne

Déontologue de l'Assemblée nationale depuis août 2017, Agnès Roblot-Troizier a démissionné mardi de ses fonctions, a appris Le Monde, confirmant les informations de l'Agence France-Presse (AFP). Celle-ci quitte ses fonctions à la suite de son élection en qualité de directrice de l'école de droit de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, fait savoir la présidence de l'Assemblée nationale dans un communiqué.

« A la demande du président et d'un commun accord, elle restera en fonction à l'Assemblée nationale jusqu'à la fin de l'année 2020, le temps de lui trouver un successeur et de garantir la continuité du contrôle déontologique » a précisé le Palais-Bourbon.

[Lien vers l'article](#)

Le Figaro

17 novembre 2020

À propos de l'arrivée d'Agnès Roblot-Troizier au poste de directrice de l'école de droit de la Sorbonne

La déontologue de l'Assemblée nationale démissionne

Déontologue de l'Assemblée nationale depuis août 2017, Agnès Roblot-Troizier a démissionné mardi 17 novembre de ses fonctions, pour prendre la direction de l'École de droit de l'université Paris I Panthéon-Sorbonne, a appris l'AFP de sources parlementaires.

Le déontologue de l'Assemblée nationale, fonction indépendante créée en 2011, est chargé de conseiller les députés sur toute situation délicate en matière de déontologie et d'alerter le bureau de l'institution en cas de manquement. En 2013 s'est ajoutée une mission de lutte anti-harcèlement. Depuis son entrée en fonction avec l'Assemblée issue des législatives de 2017, Mme Roblot-Troizier avait une nouvelle fonction, le contrôle des frais de mandats des députés. Elle avait veillé scrupuleusement à ce que le dispositif permette un contrôle effectif. En 2017, elle avait été désignée sur proposition du président de l'Assemblée nationale au début de la législature, François de Rugy.

[Lien vers l'article](#)

France info

14 novembre 2020

À propos de l'association CO'P1 solidarité

Distribution de colis alimentaires pour les étudiants sur la place du Panthéon

Il est 10h ce matin. Sur la place du Panthéon, dans le 5^{ème} arrondissement de Paris - surveillée par des militaires de l'opération « Sentinelle » - des dizaines d'étudiants de l'université Panthéon-Sorbonne se retrouvent. Pas pour boire un café, étudier, et encore moins rigoler. Non. Ils sont en quête de solutions face à la situation délicate qu'ils traversent.

Ils ont tous répondu à l'appel lancé sur les réseaux sociaux par l'association « Co'p1 ». Cette dernière, indépendante, fondée par et pour des étudiants, est motivée par un but simple : porter assistance à tout étudiant dans le besoin avec, en premier lieu, l'organisation de distributions gratuites d'invendus alimentaires. L'idée : faire d'une pierre deux coups en aidant ceux qui en ont besoin et en luttant contre le gaspillage.

[Lien vers l'article](#)